Chapitre 5

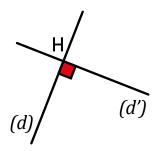
Partie 2 - Position relatives de droites

I - Définition:

1) Droites perpendiculaires :

Deux droites perpendiculaires sont deux droites qui se coupent en formant quatre angles droits.

Exemple:



H est appelé pied de la perpendiculaire à (d').

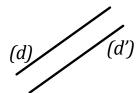
Remarques:

- (*d*′) se lit "d prime".
- Pour noter deux droites perpendiculaires, on utilise le symbole \bot Ici $(d) \bot (d')$

2) *Droites parallèles :*

Deux droites parallèles sont deux droites qui ne sont pas sécantes (Elles ne se croisent pas).

Exemple:



(d) et (d') sont parallèles, on note cela $(d) \parallel (d')$.

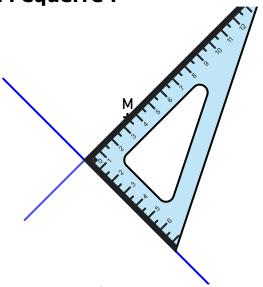
Remarques:

 Lorsque deux droites sont confondues (qu'elles sont superposées), on dit aussi qu'elles sont parallèles.

II - Constructions:

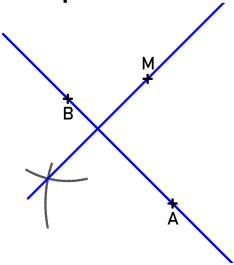
1) Droites perpendiculaires :

A l'équerre:



- 1. On place l'équerre contre la droite.
- 2. On fait coulisser l'équerre le long de la droite pour atteindre le point M
- **3.** On trace la droite perpendiculaire

Au compas:

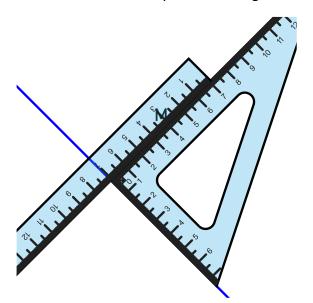


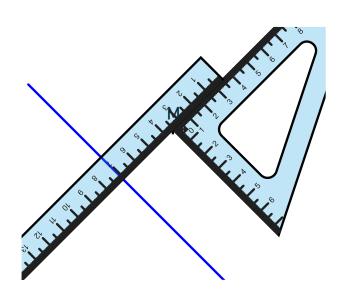
- **1.** On place deux points A et B sur la droite.
- 2. On pointe sur le point B et on prend pour écartement la distance jusqu'à M.
- 3. On reporte cette longueur de l'autre côté de la droite.
- **4.** On effectue la même chose depuis le point A.
- 5. On relie alors le point M et le point d'intersection des deux arcs de cercle pour obtenir la droite perpendiculaire.

2) Droites parallèles :

A l'équerre et la règle :

On fait coulisser l'équerre le long de la règle.





Au compas :

On reporte la longueur BM depuis le point A.

